

Brazzaville, Congo, 16 juillet (Infosplusgabon) – Le gouvernement congolais a fixé au 21 juillet prochain l'élection sénatoriale partielle dans quatre départements, a-t-on appris à Brazzaville lundi, auprès du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du Congo.

Selon un arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou, le scrutin sénatorial aura lieu dans les départements du Pool, de la Cuvette, de la Cuvette ouest et de la Likouala, dans le Nord.

Dans un autre arrêté, rendu public lundi à Brazzaville, Raymond Zéphyrin Mboulou, a nommé, entre autres, les membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections, et délégué le pouvoir aux préfets de départements.

Soucieux de la bonne organisation de ce scrutin, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a délégué le pouvoir aux préfets des départements concernés à l'effet, dit-il, de procéder à la nomination des membres des bureaux de vote pour ce scrutin.

Dans un autre arrêté, Raymond Zéphyrin Mboulou a fixé le nombre et les lieux d'implantation des bureaux de vote dans chaque département. Ainsi, pour les départements du Pool, de la Cuvette et de la Cuvette ouest, l'élection se déroulera aux sièges des préfectures, alors que dans la Likouala, c'est l'hôtel du Conseil départemental qui a été choisi.

© Copyright Infosplusgabon